

E-Commerce

Un site d'e-commerce est un ensemble structuré composé de nombreux éléments tels qu'une base de données constituée par les produits que l'e-marchand est autorisé à distribuer, des logiciels permettant le bon fonctionnement du site, une interface graphique, etc.

Ces éléments bénéficient de différents types de protection en fonction de leur nature :

- **La protection du droit d'auteur** en ce qui concerne la structure de la base de données, les logiciels, la dénomination et le nom de domaine du site ainsi que son interface graphique ;
- **La protection du droit *sui generis* du producteur de base de données** en ce qui concerne le contenu de la base de données, à condition que son obtention, sa vérification et/ou sa présentation aient fait l'objet d'investissements substantiels.

1- Les objectifs poursuivis par le dépôt

a. S'il s'agit d'un dépôt probatoire

Le dépôt des éléments composant un site d'e-commerce auprès de l'APP permet de vous préconstituer des preuves de votre création et d'anticiper ainsi les différents problèmes probatoires que vous êtes susceptible de rencontrer en cas de litige :

- L'enregistrement matérialise **le contenu et le design (interface graphique)** du site d'e-commerce. Cela permettra de rapporter plus facilement la preuve d'une éventuelle contrefaçon.
- L'enregistrement prouve également **la date** de la constitution du site d'e-commerce. Cela permettra de démontrer que vous détenez l'antériorité sur celui-ci.
- L'enregistrement contribue également à prouver **votre paternité** sur les différents éléments composant le site d'e-commerce ainsi que les éventuelles cotitularités portant sur ceux-ci. Cela permettra d'agir en justice et de prétendre à réparation en cas de préjudice.
- La mise à jour régulière de l'enregistrement matérialise **les évolutions** du site d'e-commerce. Cela permettra de retracer l'évolution du site afin de figer les transformations progressives et successives que vous y aurez apportées.

L'objectif poursuivi par le dépôt probatoire est essentiellement de **prouver le contenu, l'antériorité et la titularité des droits** portant sur les différents éléments composant le site marchand. Attention, le dépôt n'est en aucun cas constitutif de droits.

b. S'il s'agit d'un dépôt en vue de permettre un accès aux sources (site e-commerce entiercé)

L'entiercement consiste, pour le fournisseur d'un site d'e-commerce, à confier à un tiers séquestre les éléments essentiels à l'usage de ce site en vue d'assurer à ses clients la possibilité d'y accéder dans des cas préalablement définis par contrat (procédure collective, défaut de maintenance, etc.).

L'entiercement constitue une « assurance » pour les clients qui ont ainsi la certitude de pouvoir poursuivre l'exploitation du site marchand et sont ainsi rassurés sur la pérennité de leurs investissements.

L'objectif poursuivi par le dépôt des éléments composants un site d'e-commerce est d'enregistrer **un ensemble fonctionnel et opérationnel** permettant aux clients de poursuivre l'utilisation du site marchand en cas de défaillance du fournisseur.

2- Les questions à se poser avant tout dépôt

Il convient de se demander quelle est la finalité du dépôt envisagé :

- **Probatoire ?**
 - Quels éléments illustrent le mieux le travail de création ayant abouti à l'élaboration de l'architecture de la base, à son design et aux développements des logiciels intégrés au site marchand ?
 - Qui est le titulaire des droits sur les différents éléments composant le site ? S'il ne s'agit pas de la personne qui édite le site marchand, il convient qu'elle se fasse céder les droits patrimoniaux portant sur ces différentes créations.
 - Qui a engagé les investissements substantiels permettant d'obtenir, de vérifier et/ou de présenter le contenu de la base et peut ainsi bénéficier de la qualité de producteur de bases de données ?
 - L'éditeur du site est-il autorisé à distribuer les produits proposés sur le site marchand ? Certains produits font-ils l'objet de restrictions de commercialisation (distribution sélective ou exclusive, etc.) ?

- **Accès aux sources ?**
 - Dans ce cas, quels sont les éléments auxquels doit avoir accès le bénéficiaire :
 - ✓ Pour pouvoir être à même de poursuivre l'exploitation du site marchand et d'effectuer la maintenance ?
 - ✓ Pour être en possession des seuls éléments qui le concernent (et non des contenus éventuellement destinés à des tiers) ?

3- Les éléments à déposer

a. Le cas d'un dépôt probatoire

Eléments à déposer	Cases à cocher
<p><i>Pour protéger l'architecture et la présentation de la base de données :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture / Structure / Agencement / Forme de la base de données - Interface graphique / Design / Images / Photographies - Bande sonore <p><i>Pour protéger le contenu de la base de données :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu de la base de données - Pièges éventuellement insérés dans la base - Tout élément permet de démontrer les investissements financiers, matériels ou humains substantiels réalisés par le producteur de base de données pour constituer la base (factures, bulletins de paie, contrats, etc.) <p><i>Pour protéger les logiciels permettant le bon fonctionnement du site marchand (logiciels permettant la gestion des stocks, le paiement sécurisé, moteur de recherche interne au site, etc.):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Travaux préparatoires - Documents de travail - Code source - Code objet - Code exécutable 	

<ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'utilisation - Tout élément permettant d'appréhender les différentes phases d'élaboration de l'œuvre <p><i>Pour dater la création des différents éléments composant le site et en démontrer la titularité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous documents attestant d'une exploitation commerciale du site et des éléments qui le composent (catalogues, brochures commerciales, bons de commande, factures, etc.) qui doivent comporter le nom du titulaire de droits - L'ensemble des contrats dont les différents éléments qui composent le site ont fait l'objet depuis leur création, et notamment les contrats de cession et de licence qui doivent être datés et signés - En cas de création salariée ou par un tiers (dirigeant/prestataire/stagiaire) : <ul style="list-style-type: none"> o les contrats de travail / bulletins de paie des salariés permettant de démontrer qu'un ou plusieurs éléments composant le site ont été développés dans l'exercice de leurs fonctions o les différents échanges et les lettres de mission démontrant qu'un ou plusieurs éléments composant le site ont été développés par un salarié d'après les instructions de l'employeur o les différents contrats ou échanges intervenus avec le(s) tiers <p><i>Pour attester de la protection des éléments d'identification du site et son hébergement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'enregistrement de la dénomination et/ou du logo du site marchand à titre de marque - Contrat de réservation du nom de domaine du site - Contrat d'hébergement conclu avec l'hébergeur du site <p><i>Pour démontrer que le site marchand est en conformité avec la législation en matière de distribution et de vente en ligne :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats conclus avec les fabricants et/ou distributeurs des produits offerts à la vente autorisant l'éditeur du site marchand à les commercialiser - Les Conditions Générales de Vente (CGV) et les Conditions d'Utilisation du site 	
---	--

b. Le cas d'un dépôt d'un site marchand entiercé

Éléments à déposer	Cases à cocher
<ul style="list-style-type: none"> - Architecture / Structure / Agencement / Forme de la base de données - Interface graphique / Design / Images / Photographies - Bande sonore - Contenu de la base de données - Pièges éventuellement insérés dans la base <p><i>Pour l'ensemble des logiciels permettant le bon fonctionnement du site marchand (logiciels de gestion des stocks, de paiement sécurisé, moteur de recherche interne au site, etc.) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Code source - Code objet - Code exécutable - Composant(s) logiciel(s) 	

- Manuel d'utilisation
- Liste des éventuelles dépendances logicielles
- Informations sur l'environnement de développement et sur la configuration nécessaire pour l'utilisation des codes sources
- Documentation d'installation et de paramétrage
- Documentation technique
- Documentation permettant de réaliser la maintenance évolutive et/ou corrective

Si les éléments qui composent le site marchand contiennent des éléments tiers nécessaires à leur utilisation :

- Les autorisations des titulaires de droit d'intégrer les éléments tiers dans la relation d'entiercement
- A défaut, la liste des licences ou autorisations que le bénéficiaire devra acquérir pour utiliser les éléments déposés

Pour assurer la continuité de la mise en ligne et de l'hébergement du site :

- Contrat de réservation du nom de domaine du site
- Contrat d'hébergement conclu avec l'hébergeur du site

Pour poursuivre la commercialisation des produits :

- Les contrats conclus avec les fabricants et/ou distributeurs des produits offerts à la vente autorisant l'éditeur du site marchand à procéder à leur commercialisation
- Les Conditions Générales de Vente (CGV) et les Conditions d'Utilisation du site